

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE DOSQUET**

Séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 17 août 2021, au local de la salle multifonctionnelle à 19h30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Sylvain Dubé
Mathieu Bibeau
Brigitte Poulin
Michel Moreau
Claude Lachance
Carole Desharnais

Assistance : 0

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée.

La séance est ouverte à 19h30.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 17 AOÛT 2021.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2021.
3. Dépôt du rapport financier et adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et du journal des salaires du mois de juin 2021.
4. Piste cyclable suivi et subvention PAI.
5. Suivi du contrat rue Mailloux.
6. Travaux salle multi.
7. Prêt de fosse septique.
8. Suivi travaux terrain de baseball.
9. Divers :
 - 1) Service incendie.
 - 2) Dosquet tout horizon.
 - 3) Maison des Jeunes.
 - 4) MADA.
 - 5) Semaine de la municipalité.
 - 6) 3^e collecte.
 - 7) Rue Farley.
 - 8) Pompes.
10. Période de questions.
11. Fin de la séance.

21-08-9175

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que modifié et, en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

21-08-9176

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2021.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 Juillet 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Madame Brigitte Poulin, APPUYÉE par Monsieur Sylvain Dubé, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2021 tel que présenté.

Adoptée

21-08-9177

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DÉPÔT DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU JOURNAL DES SALAIRES DU MOIS DE JUIN 2021.

Les journaux des déboursés numéro 947 au montant de 1 200,69\$, le numéro 948 au montant de 22 702,07\$, le numéro 949 au montant de 9 380,97\$, le numéro 950 au montant de 1 273,41\$, le numéro 951 au montant de 15 035,92\$, le numéro 952 au montant de 12 556,98\$, le numéro 953 au montant de 1 113,69\$, le numéro 954 au montant de 750,80\$ et le journal des salaires au montant de 15 010,97\$ pour le mois de JUIN 2021 ont été déposés au conseil. Chaque membre en a reçu copie ainsi qu'une copie de la liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Madame Carole Desharnais, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE les comptes à payer au montant de 19 571,43\$ soient adoptés et payés tels que déposés, et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la municipalité de Dosquet et QUE le rapport financier du 30 juin 2021 soit et est déposée.

Adoptée

21-08-9178

TRAVAUX SALLE MULTIFONCTIONNELLE.

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder à certains travaux de rénovation dont les fenêtres de la salle multifonctionnelle;

ATTENDU QUE la Municipalité a approché deux fournisseurs dont voici les prix pour le remplacement des thermos par des nouveaux (clairs standard):

- Fenêtres Rive-Sud : 5 524,00\$ avant taxes
- Vitrierie Québec : 9 653,00\$ avant taxes

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Mathieu Bibeau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE mandater Fenêtres Rive-Sud pour un montant de 5 524,00\$ avant taxes, plus un extra pour que les fenêtres soient en argon, le tout payable à même la Taxe d'accise.

Adoptée

21-08-9179

DEMANDE DE PRÊT DE FOSSES SEPTIQUES.

ATTENDU QU'une demande d'accès au Programme de réhabilitation à l'environnement de la Municipalité est conforme à sa réglementation;

ATTENDU QU'un montant de 400 000 \$ a été attribué à ce programme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Madame Brigitte Poulin, APPUYÉE par Monsieur Sylvain Dubé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'entériner les versements effectués par la directrice générale, des montants admissibles au Programme de réhabilitation de l'environnement tel qu'ils ont été demandés, soit :

Total 2019	192 394.34\$
Total 2020	89 149.43\$
Dossier 2021-03	14 026.96\$
Total 2021	38 014.27\$
Total à jour	319 558.04\$

Adoptée

DOSQUET TOUT HORIZON.

Avis de motion est donné par Monsieur Sylvain Dubé pour remercier Monsieur Mario Pelletier pour sa grande implication au sein de Dosquet tout Horizon et au sein de la collectivité.

21-08-9180

ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA MISE EN PLACE D'UNE RÉGIE DE COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES ENTRE LES MUNICIPALITÉS D'ISSOUDUN, DOSQUET, SAINT-FLAVIEN, SAINT-ÉDOUARD, LAURIER-STATION ET VAL-ALAIN

ATTENDU QUE depuis l'ajout de la collecte des matières organiques, le coût des services pour la collecte des vidanges, des matières recyclables et les matières organiques a augmenté de manière significative ;

ATTENDU QUE pour s'assurer d'une saine gestion des services municipaux et de ce fait, offrir un meilleur coût aux citoyens, il y a matière à s'interroger sur les différentes manières d'offrir le service de collecte des matières organiques ;

ATTENDU QU'il y a lieu de s'informer et de collecter certaines informations pour étudier la faisabilité et les avantages de créer une régie de collecte des matières organiques entre les municipalités d'Issoudun, Dosquet, Saint-Flavien, Saint-Édouard, Laurier-Station et Val-Alain;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Sylvain Dubé, Appuyé par Monsieur Michel Moreau, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents :

- **DE MANDATER** Madame Marie-Josée Lévesque pour effectuer la collecte d'information ou tout autre travail administratif concernant l'étude de faisabilité de ce projet ;
- **QUE** sa rémunération concernant ce projet soit assumée en parts égales entre les 6 municipalités et sera facturée par la Municipalité de St-Édouard à son taux horaire régulier de \$36,05 l'heure ;
- **QUE** des frais administratifs de l'ordre de 10% seront ajoutés pour la gestion, la papeterie ou tout autre service s'avérant nécessaire.
- **QU'UN** sommaire des dépenses sera présenté aux comités des six (6) maires à chaque rencontre par le biais du maire Denise Poulin.

Adoptée

21-08-9181

RUE FARLEY.

ATTENDU QU'une servitude doit être établie pour l'utilisation du rond point servant de virée pour les services de déneigement et de collecte des ordures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, **APPUYÉ** par Madame Brigitte Poulin **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** DE mandater la Firme WSP pour établir les relevés et les certificats nécessaires pour localiser la servitude pour un montant d'environ 1 550,00\$ avant taxes, **DE** mandater l'étude de notaire Notarié Inc. afin de notarié ladite servitude et **D'autoriser** Madame Jolyane Houle, directrice générale, et Monsieur Yvan Charest, maire, à signer tous documents afférents à la servitude.

Adoptée

21-08-9182

STATIONS DE POMPAGE.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Dubé, **APPUYÉ** par Monsieur Claude Lachance **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** D'autoriser une dépense d'environ 1 000,00\$ avant taxes afin de rendre accessible les stations de pompage pour y relier les nouvelles sondes. La dépense englobe des frais d'excavation, de matériel et de location d'outils.

Adoptée

21-08-9183

DEMANDE DU CLUB DE VÉHICULE TOUT TERRAIN.

ATTENDU QU'une demande de droit de passage a été présentée au conseil municipal par le club de véhicule tout terrain pour l'utilisation du rang 1 direction Lyster;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Dubé, APPUYÉ par Monsieur Mathieu Bibeau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'autoriser le droit de passage sur le rang 1 au club de VTT pour la période hivernale et DE mandater Madame Jolyane Houle, directrice générale et Monsieur Yvan Charest, maire, à signer tous les documents afférents au droit de passage.

Adoptée

DIVERS :

- 1) Service incendie.
- 2) Dosquet tout horizon. Motion.
- 3) Maison des Jeunes.
- 4) MADA.
- 5) Semaine de la municipalité.
- 6) 3^e collecte : Résolution 21-08-9180
- 7) Rue Farley : Résolution 21-08-9181
- 8) Pompes : Résolution 21-08-9182

PÉRIODE DE QUESTIONS : Monsieur William Bilodeau présente une demande de droit de passage pour le rang 1 direction Lyster.

21-08-9184

FERMETURE DE LA SÉANCE.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Madame Carole Desharnais, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 20h25.

Adoptée

ATTESTATION

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

Directrice générale

Maire

Directrice générale